REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service communication et information

Genève, le 30 juin 2026

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Plan d'action pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat

M. Nicolas Walder, Conseiller d'Etat, a présenté ce jour le plan d'action pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat. Quelques 300 projets prioritaires ont été recensés et bénéficieront des crédits d'investissements de 1,25 milliard de francs. Les rénovations se déploieront sur 13 ans et seront pilotées par la nouvelle direction du programme de la transition écologique (DPTE), rattachée à l'Office cantonal des bâtiments (OCBA).

Les 300 projets retenus ciblent les bâtiments les plus énergivores du patrimoine de l'État, représentant près de 90 % des consommations énergétiques du parc. Cette approche permet de concentrer les investissements sur les actions offrant les gains énergétiques et les réductions d'émissions de gaz à effet de serre les plus significatifs, contribuant ainsi aux objectifs climatiques du canton. Une part plus limitée du programme concerne également des bâtiments identifiés en raison du dépassement des seuils réglementaires d'Indice de Dépense de Chaleur (IDC).

Les projets comprennent un large éventail d'interventions : Optimisation énergétique, assainissement des installations techniques, rénovation de l'enveloppe du bâti ou encore rénovation complète intérieure et extérieure. Ce programme d'investissement, déployé sur une période de 13 ans à raison d'environ 80 millions de francs par an, concerne pour moitié des bâtiments liés à la formation.

Une organisation adaptée

Avec plus de 1'700 bâtiments, représentant environ 2 millions de mètres carrés, le parc immobilier cantonal est bien connu du grand public, accueillant quotidiennement la population pour des prestations essentielles. Il est donc capital que ces bâtiments soient mis aux normes à un rythme soutenu, notamment pour faire face à la canicule que nous subissons ces jours-ci.

C'est dans ce contexte que la DPTE a été créée. Elle a pour mission de planifier, prioriser et piloter les actions liées à la transition écologique du parc immobilier. Elle s'inscrit dans une logique de continuité des actions engagées, tout en permettant une accélération significative des interventions en collaboration étroite avec les partenaires publics et privés. Créée en janvier 2026, cette direction est composée de 20 collaboratrices et collaborateurs au total, dont 8 responsables de portefeuilles, qui gèrent chacun en moyenne une quarantaine de projets. Par la mise en place de cette nouvelle direction, l'État de Genève se dote d'un outil opérationnel pour assumer pleinement sa responsabilité en tant que propriétaire immobilier.

Rappel du contexte

Entre 2020 et 2023, l'Etat de Genève s'est doté de crédits d'investissement de 1,25 milliard de francs, entièrement dédié à la rénovation énergétique de son patrimoine bâti, englobant avec

elle des thématiques plus vaste liée à l'architecture du bâti, la sobriété, l'efficience ou le réemploi. Depuis 2023, plusieurs projets ont déjà été réalisés, notamment des travaux d'optimisation énergétique et de rénovation en Vieille-Ville (Hôtel de Ville 9-11, Rue Henry-Fazy 2, Chemin Colladon 11), l'assainissement des chaufferies et l'installation de toitures photovoltaïques sur les sites de HEPIA Lullier, de la Prairie et d'Uni Bastions, ainsi que l'assainissement technique du CO de la Golette.

Pour tout complément d'information (médias uniquement):

Département du territoire, Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, T. 076 304 20 66, pauline.desalis@etat.ge.ch